



## Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement

Date : **Lundi 24 janvier 2022**

Heure : **18 h 30 heures**

Lieu : **École du Carrousel – TEAMS**

### Présents :

Madame Julie Rinfret, présidente	Madame Huguette Lévesque
Madame Katy Parent	Madame Annie Simard <i>substitut de Madame Marie-Christine Brunet</i>
Monsieur Daniel Brunelle	Madame Maryse Salvat
Madame Marie-Josée Hogue	Madame Julie Jacques
Madame Arianne Gagné	Madame Marie-Andrée Drolet Madame Diane Collin

### Absences :

## ORDRE DU JOUR

### 1. Organisation

- 1.1. Ouverture de l'assemblée et constatation du Quorum  
La réunion est ouverte à 18h35 par madame Julie Rinfret.
- 1.2. Nomination d'un ou d'une secrétaire  
Madame Julie Jacques sera secrétaire pour cette réunion.  
Le 7 février, monsieur Daniel Brunelle sera secrétaire.

CÉ-22-01  
001

- 1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour  
Madame Diane Collin propose l'adoption de l'ordre du jour.

CÉ-22-01  
002

- 1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 8 novembre 2021  
Monsieur Daniel Brunelle propose l'adoption.

- 1.5. Affaires relatives au procès-verbal du 8 novembre 2021  
Le suivi sera fait dans un autre point de cette réunion.

### 2. Correspondance

Aucune

### 3. Points de décision

- 3.1. Sondage service aux dîneurs  
Pour faire suite au sondage de l'an dernier, certaines balises ont été émises, voulons-nous un service bonifié ou non? Il est proposé que le sondage soit fait l'an prochain compte tenu de la pénurie de main d'œuvre et de la lourdeur à faire le sondage auprès des parents.

CÉ-22-01  
003

Monsieur Brunelle demande le vote. La proposition est approuvée à la majorité.

- 3.2. Autorisation des petites sorties

Madame Parent demande l'autorisation au conseil d'utiliser le formulaire de petites sorties à compléter par les parents pour l'année 22-23. Elle informe que le formulaire d'autorisation sera dans l'agenda.

CÉ-22-01  
004

Madame Hogue propose l'adoption.



#### 4. Points d'information

- 4.1. Retour enseignement à distance  
Madame Parent fait un retour sur le questionnement que certains parents ont eu concernant les seuils minimaux, la disponibilité et le travail personnel de chacun.
- 4.2. Suivi COVID + plan de contingence  
Les consignes changent rapidement. Nous demandons le port du masque à l'extérieur et sommes stricts concernant les mesures sanitaires. Madame Parent doit faire une reddition de compte sur les absences. Le 16 février 2022, il y aura vaccination à l'école pour les élèves.  
Les activités complémentaires pourront avoir lieu pendant les heures de classe.  
Plan de travail donné aux enfants, avec suivi quotidien pour les élèves absents.  
Madame Parent doit établir son plan de contingence.
- 4.3. Mode de vie  
Malgré la situation en décembre, le mode de vie a été lancé.
- 4.4. Formation du CÉ  
En fin de rencontre, Madame Parent présentera une capsule de 8 minutes.
- 4.5. Bulletin  
Le bulletin est reporté au 11 février 2022.
- 4.6. Suivi du projet éducatif  
Le blitz d'orthopédagogie a été fait au retour du congé de Noël.  
Le tutorat est prêt mais le manque de main d'œuvre ralentit le départ de cette mesure.
- 4.7. Suivi budget école 2021 et 2022  
Madame Parent présente le budget de l'an dernier, à titre informatif.  
Jérémy Loiseau (T.E.S.) a été engagé auprès des élèves de 6<sup>e</sup> année.  
Madame Parent croit pouvoir dégager de l'argent pour repeindre quelques classes.
- 4.8. Suivi des différents comités  
Cour d'école...  
Jeunes Leader : se poursuit cet hiver.
- 4.9. Halloween tirelire  
Suite à la collecte virtuelle, le montant recueilli est de 340 \$.
- 4.10. Gestion contractuelle  
Madame Parent aborde la révision du Guide de mise en œuvre de la politique relative à la gestion contractuelle. Elle explique que nous pouvons octroyer des contrats en gré à gré si on demeure en bas de 10 000\$ avant taxes. Il en est de même pour le transport en autobus (SDG et école)  
Elle précise également que les fournisseurs ont des contrats pour un maximum de 3 ans. Au terme de ces 3 ans, l'école doit changer de fournisseur.  
Pour les photos, Madame Parent suggère de renouveler le photographe pour ne pas perdre notre place et des démarches seront faites pour l'année 2023-2024. La même démarche sera faite pour le traiteur.
- 4.11. La vie à l'école (Mode de vie, temps par matière)
  - Le point sur la grille-matière sera discuté en A.G. auprès des enseignants de l'école.  
Par la suite, les membres du CÉ seront appelés à se prononcer. Monsieur Brunelle



demande que les documents à ce sujet soient présentés le plus rapidement possible afin de pouvoir y réfléchir et que chacun puisse donner son accord.

- Mode de vie, on essaie de le faire vivre le plus normalement possible.
- Il devrait y avoir un Carnaval d'hiver prochainement en février.

4.12. Planification (COSP et éducation à la sexualité)

Madame Parent présente le tableau des activités.

4.13. Fond à destination spéciale

Matériel LOOP (bancs d'extérieur)

4.14. Parole au président

Aucun commentaire.

4.15. Parole au représentant du comité de parents

Aucun commentaire.

4.16. Parole aux enseignants

Madame Salvas mentionne qu'il y aura inscription ? encore cette année. Plusieurs rappels seront faits par courriel.

4.17. Parole aux membres

Aucun commentaire.

4.18. Parole au représentant du service de garde

Coup de chapeau aux éducatrices en place qui font preuve d'entraide. Madame Levesque travaille fort et remplace souvent.

4.19. Parole à la représentante du personnel de soutien

Madame Collin félicite et remercie Huguette pour son dévouement et sa présence.

4.20. Parole à la direction

Madame Parent mentionne que le souper du CÉ est reporté mais non oublié.

## 5. Parole au public

Aucun public.

## 6. Divers

Madame Rinfret se questionne sur le fait de ne pas faire bouger les élèves pendant l'enseignement à distance en éducation physique. Il est mentionné que le volet *vie et santé* a été vu pendant les périodes d'enseignement, ce qui explique la façon de faire de nos enseignants d'éducation physique.

Madame Parent nous présente la fiche 21 ainsi qu'un vidéo pour la formation des membres du CÉ.

**Levée de l'assemblée - L'assemblée est levée à 20 h 28**

---



*Signature de la direction*

*Date*

---

*Signature de la présidente*

---

*Date*